

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 3 avril 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Philippe DELARUE, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Raphael BENOIT
Laura LAVILANIE
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024**.
Le compte rendu du conseil municipal du **21 mars 2024** est approuvé à l'unanimité.

ECHANGE DE TERRAINS RUE DES ARTISANS

(41-2024)

Monsieur le Maire indique que la parcelle AD 457 appartenant à Mr Jean-Laurent PEREZ doit être divisée au droit la façade Nord du local de la société de chasse, parcelle AD 129. Cette partie Sud sera échangée avec une partie de la parcelle AD 440, propriété de la commune d'Arreau.

La partie restante de cette parcelle communale sera transférée dans le domaine public communal.

Les deux parties concernées s'engagent à prendre en charge la prestation nécessaire à la division et au bornage de ces deux parcelles.

Mr Jean-Laurent PEREZ ne participe pas au vote,
Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à procéder à l'échange de ces deux parcelles.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau